

DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
ARRONDISSEMENT DE DREUX
CANTON D'EPERNON
MAIRIE DE COULOMBS

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 15 FEVRIER 2023
COMPTE-RENDU

ORDRE DU JOUR :

- Point sur le compte rendu précédent
- Compte rendu : commissions et syndicats
- Projet d'éco-pâturage : renouvellement de la convention
- Extension du cimetière : électrification des portes
- Achat de la parcelle Z011 au Conseil départemental
- Médiathèque : demande de subvention au Conseil départemental d'Eure-et-Loir
- Noël des enfants : validation du devis du spectacle « Les contes de Bran Ruz » organisé le 24 mars 2023
- Journée de l'environnement : organisation
- Déviation de Nogent-le-Roi : actualité
- TDF pylône 2811301 Nogent-le-Roi-Coulombs : état des négociations en cours
- RD 116 : état d'avancement du projet
- Questions diverses

Le mercredi 15 février 2023, les membres du conseil municipal de la commune de Coulombs, légalement convoqués le 9 février 2023, se sont réunis.

Sont présents : M. Jean-Noël MARIE, Mme Claudine ABHERVE, Mme Nathalie ANDREU, Mme Sylvie DE ROA, Mme Catherine MARIE, Mme Valérie MONOT, M. Daniel GUILLY, M. Patrick JOYEUX, M. Didier LE BARS, M. Pascal LENOIR, M. Jean-Luc MARTIN et M. Roland PETIT.

Mme Jacqueline FOUQUET, Mme Murielle LEROY et M. Francis GULLARD sont absents et ont donné respectivement pouvoir à Mme Catherine MARIE, Mme Nathalie ANDREU et M. Daniel GUILLY.

La séance débute à 20h00.

A l'unanimité, Mme Catherine MARIE est nommée en qualité de secrétaire de séance.

M. Le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : « Rapport au Conseil Municipal de l'activité de la SEM, clos le 31 décembre 2021 ». Les membres du conseil approuvent à l'unanimité.

COMPTE RENDU PRECEDENT

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte rendu précédent.

COMPTE RENDU : COMMISSIONS ET SYNDICATS

Médiathèque : Mme Catherine MARIE

L'assemblée générale a eu lieu le 17 janvier. La fréquentation est en hausse.

51% des adhérents sont âgés de moins de 18 ans, et 44% sont des adultes. La médiathèque accueille aussi des classes de l'école de Coulombs et des assistantes maternelles accompagnées des enfants.

En 2022, 18 bébés ont assisté à un spectacle « Qui a croqué ma pomme » et 58 enfants ont participé à une exposition.

Concernant l'organisation de la Médiathèque, Mme ZORER souhaite faire évoluer le fonctionnement vers un service 100% public.

Commission jeunesse : Mme Nathalie ANDREU

La commission jeunesse s'est réunie pour aborder les événements suivants : « le Noël des enfants », « Pâques », « le carnaval » et « la sortie des jeunes » prévue au mois de juin.

Le Noël des enfants :

61 enfants âgés de 0 à 7 ans ont participé à la distribution de jouets le 16 décembre dernier.

Le budget alloué, en tenant compte du nouveau spectacle qui aura lieu le vendredi 24 mars, s'élève à 48 € par enfant.

Mme Murielle LEROY informe les élus de la présence d'un magicien, habitant à Chandelles.

Pâques :

La chasse aux œufs aura lieu le 10 avril prochain à 11h00.

Sortie des jeunes :

Cette année le Parc Saint Paul a été retenu. Mme ANDREU va contacter des prestataires pour organiser la journée.

SIRP comité syndical : M. Roland PETIT

M. PETIT informe du vote des participations communales avec une baisse de 2%.

Le tarif du repas de la cantine centrale s'élève à 3,90 € pour un menu composé de 4 lignes au lieu de 5 auparavant.

Le prix de vente du repas facturé aux parents reste inchangé jusqu'à la fin de l'année scolaire 22/23 soit 4.10€. Le comité syndical se propose de revoir ce tarif lors d'une prochaine réunion en juin.

Conseil d'école : M. Roland PETIT

Les points principaux à l'ordre du jour étaient : l'évaluation des CP, le programme pHARe (plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges) et les exercices de sécurité.

La fête de l'école aura lieu le 30 juin.

A la suite de la dissolution de l'ASPEE, un don de 2.652 € a été offert aux coopératives scolaires.

Le 21 mars 2023, une conférence sur les écrans est organisée.

Ecô-pâturage : M. Daniel GUILLY

Le nombre de moutons sera de 7 au lieu de 5.

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE COULOMBS DANS LA SEM LE CADUCEE

M. Le Maire présente le rapport d'activité de la SEM LE CADUCEE validé par l'expert-comptable, les commissaires aux comptes, l'avocat, celui-ci a été transmis au Tribunal de Commerce de Chartres et à la Préfecture d'Eure-et-Loir. Pour rappel, la commune détient 1.700 des 2.250 actions constituant le capital social.

Au titre de l'année 2021, il a été enregistré un chiffre d'affaires de 76.459 euros soit une hausse de 9.87% par rapport à 2020.

L'exercice 2021 fait ressortir un bénéfice de 17.861€.

A titre d'information au 31/01/2023, la situation financière est la suivante :

- Le montant des charges s'élèvent à 60.000 € par an,
- Le montant du loyer prévisionnel est de 72.000€ par an,
- Le montant des placements de la SEM est de 100.000 euros,
- Le montant du compte courant est 18.400 euros.

PROJET D'ECO-PATURAGE : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

La ferme des Puits assure cette prestation et réalise des visites régulières sur la parcelle située rue des Remparts. Les élus sont satisfaits de cette prestation.

Le devis annuel s'élève à 1.704,30€ HT par an soit 2.045,16 euros TTC avec une facturation trimestrielle de 511,29 euros TTC.

Les membres du conseil votent à l'unanimité le renouvellement pour une durée de 1 an de la convention d'éco pâturage et la nouvelle proposition financière.

EXTENSION DU CIMETIERE **ELECTRIFICATION DES PORTES**

Les membres du conseil envisagent d'installer l'électrification des serrures des portes du cimetière.

Deux devis sont étudiés en séance :

- Un raccordement au réseau ENEDIS : le linéaire est important et onéreux soit plus de 7.000€ sans compter la tranchée à réaliser,
- Une électrification grâce à la pose de panneaux solaires (batterie) : à ce jour un seul devis est parvenu en Mairie. Compte-tenu des montants, les membres du conseil souhaitent avoir un second devis.

ACHAT DE LA PARCELLE Z011 AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Conseil départemental propose de vendre une parcelle à la commune de Coulombs.

M. Roland PETIT s'interroge sur la pérennité de cette situation et propose à terme d'envisager une convention d'utilisation.

Après en avoir débattu, les membres du conseil approuvent à l'unanimité l'acquisition de cette parcelle au prix d'un euro et autorisent M Le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

MEDIATHEQUE : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL **DEPARTEMENTAL D'EURE-ET-LOIR**

Mme ZORER propose pour la programmation de 2023 un spectacle intitulé « Léon, du vent dans les plumes » en partenariat avec l'école maternelle et la MAM à Lormaye « Nos 3+ belles années ». Ce spectacle s'adresse aux bébés avec une version courte et aux enfants de l'école maternelle avec une version plus longue. 20 bébés et 75 élèves pourront y participer.

Une demande de subvention sera adressée au Conseil départemental dans le cadre du dispositif d'aides aux bibliothèques.

Le projet s'élève à 950 euros TTC, le Conseil départemental pourrait financer 70% du montant et la commune 30%.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le montant du projet et la demande de subvention auprès du Conseil départemental ainsi que la participation communale.

NOËL DES ENFANTS : VALIDATION DU DEVIS DU SPECTACLE
« LES CONTES DE BRAN RUZ » ORGANISE
LE 24 MARS 2023

Le spectacle se déroulera le vendredi 24 mars 2023, avec une ouverture des portes à 17h30 : salle des fêtes Victor Sage.

Le montant de la prestation s'élève à 950 euros TTC.

Les membres du conseil approuvent à la majorité le montant de la prestation.

Mme Murielle LEROY s'abstient.

JOURNEE DE L'ENVIRONNEMENT : ORGANISATION

Les membres du conseil municipal en association avec la Fédération des Chasseurs de Coulombs souhaitent organiser une journée de l'environnement.

L'objectif est de ramasser les déchets éparpillés dans les chemins, bois, sentes de Coulombs et Chandelles afin de respecter notre environnement, la biodiversité et notre qualité de vie. Les sacs poubelles et gants seront fournis par la Mairie.

La date du dimanche 26 mars 2023 à 9h00 est retenue.

DEVIATION DE NOGENT-LE-ROI : ACTUALITE

Le Conseil départemental vient de reprendre les travaux pour relier la Route Départementale 4 (Epernon), la Route Départementale 983 (Faverolles) et la Route Départementale 21 (Prouais). Ces travaux devraient durer 4 mois.

En parallèle, le Conseil départemental a lancé un Appel d'Offres pour réaliser les travaux afin de franchir la Vallée de l'Eure et ainsi relier la Route Départementale 116 (Chandelles) à la Route Départementale 983 (Lormaye).

La délibération de 1999 prévoit une participation financière à hauteur de 5% du montant total des travaux, répartie entre les 3 communes (Nogent-le-Roi, Lormaye et Coulombs) au prorata du nombre d'habitants.

A ce jour, en comptant le montant des dépenses déjà engagées, comprenant la phase en cours de travaux et avec l'estimation de la création du viaduc, la participation communale s'élèverait à 479.707 euros.

D'autre part, à titre d'information, les travaux de la RD116 à Chandelles sont estimés à 1.290.000 euros :

- 640.000€ pour réaliser les travaux d'enfouissement,
- 250.000€ pour rénover la couche de roulement,
- plus de 400.000 € pour rénover les caniveaux, les bordures et les trottoirs.

Pour ces travaux, la commune devra prendre à sa charge un montant de 600.000 €.

Au total, ces deux projets majeurs couteront à la commune plus de 1.100.000 euros.

TDF PYLONE 2811301 NOGENT-LE-ROI-COULOMBS : ETAT DES NEGOCIATIONS EN COURS

Les résultats des négociations pour le pylône TDF sont :

- Un loyer avec une partie fixe de 13.000 euros par an et une part variable de 3.000 € par opérateur par an, soit un loyer annuel pouvant osciller de 13.000 € à 22.000€
- Une offre d'achat de 250.000 euros pour la parcelle d'une superficie de 265 m²

M. Le Maire rappelle le contexte :

- évolution du nombre des opérateurs, et par conséquent impact sur le montant du loyer,
- pérennité de la technologie,
- concurrence sur le foncier.

M. Le Maire rappelle les financements nécessaires pour la réalisation des travaux de la RD 116 et pour la participation financière aux travaux de la déviation.

Depuis 2008, les élus ont souhaité faire baisser le montant des emprunts pour faire face à ces deux projets.

Aujourd'hui, la commune détient 632.355 € en trésorerie. Pour financer, ces deux projets la commune devra faire appel à un emprunt. Afin de limiter le concours bancaire et de maintenir un niveau d'endettement acceptable, M. Le Maire propose de vendre cette parcelle. Il faut rester prudent et ne pas faire subir à la commune un trop haut niveau d'endettement avec pour objectif de ne pas augmenter les impôts locaux.

En cas de vente de la parcelle, Mme Valérie MONOT souhaite que l'aménagement du grenier de la Mairie puisse se réaliser.

Après en avoir débattu, les membres du conseil votent à la majorité la vente de la parcelle et autorisent M. Le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Votes contre (6) : M. Roland PETIT, Mme Nathalie ANDREU, Mme Murielle LEROY, M. Pascal LENOIR, M. Patrick JOYEUX et M. Jean-Luc MARTIN.

RD 116 : ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

Les élus du conseil municipal organisent une réunion d'information, lundi 13 mars 2023 à 19h en Mairie de Coulombs : Salle des fêtes "Victor SAGE".

L'objectif de cette première rencontre sera de présenter les principales orientations d'aménagements et les différentes phases de travaux : enfouissement des réseaux, rénovation des trottoirs et des bordures, mise aux normes des trottoirs,...

Les entreprises en charge des travaux seront présentes. Pour les riverains intéressés, ce sera aussi l'occasion de faire une demande de branchement au gaz de ville.

L'objectif est de commencer les travaux en fin d'année.

Le cabinet DECID en charge de la maîtrise d'œuvre a fait parvenir 2 devis de relevé topographique. Les membres du conseil votent à l'unanimité le devis de la société GEFA. Le montant de la prestation s'élève à 4.200 euros T.T.C. soit 3.500 euros H.T.

M Roland PETIT signale que certains murs récemment rénovés donnant sur la Route Départementale ne respectent pas l'alignement.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil municipal donne la parole à M. LEROY résidant au Chemin de l'Ecluse à Chandelles et chef d'entreprises (Les Clefs de Milton et Jump off).

M. LEROY évoque la problématique de l'intersection « chemin de l'écluse » « rue de Villiers ». M.LEROY propose la mise en place de panneaux « STOP » positionnés sur la RD 116.

M. Le Maire a transmis cette demande au cabinet DECID en charge des travaux afin d'interroger le Conseil départemental.

M. LEROY informe du mauvais état du Chemin de l'Ecluse. M.LEROY demande à la commune de Coulombs de réaliser des travaux pour faciliter l'accès aux usagers (pêcheurs, promeneurs...) et à ses clients. M. LEROY souhaite qu'ils puissent avoir lieu avant le 1er avril 2023 date de réouverture des gîtes et des escapes games insolites, sachant qu'un gîte et un escape game sont ouverts toute l'année.

M. LEROY propose de profiter des futurs travaux de la RD116, et ainsi d'utiliser l'enrobé remplacé par le nouveau. M.LEROY souhaiterait qu'il soit positionné dans le virage du chemin de l'écluse et sur la portion de chemin située devant sa propriété.

M.LEROY a réalisé récemment à ses frais des travaux : location d'une mini-pelle et d'un chauffeur pour enlever la boue, afin d'améliorer l'accès.

M. Roland PETIT informe qu'il va falloir trouver une solution pour évacuer l'eau du chemin. M. Jean-Luc MARTIN signale que les grillages empêchent l'évacuation des feuilles, qui se transforment en humus, puis en « boue ».

Après réflexion, les élus préconisent, dans un premier temps, de combler les trous avec du calcaire et de le compacter.

Pour les autres demandes de M.LEROY, compte-tenu de la nature des travaux, les élus vont faire appel à des entreprises pour recevoir des devis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.

Coulombs, le 01/03/2023

M. Jean-Noël MARIE
Maire de Coulombs
Conseiller départemental du canton d'Epernon

